



« J'agis pour ma ville ! »

CR du 3^{ème} comité consultatif **« Economies d'énergies »**

Le 09/05/2023 de 18h30 à 20h

Collèges citoyens

Présent

M. Philippe LAMINE

Excusés

Mmes Corinne DEBAUSSAGE, Véronique VANDEWALLE

MM. Didier BLAISE, Dominique BRETON, Bernard GIROUX

Collèges associatifs

Présents

Mme Cécile COTTET (Vineuil en Transition), M. Dominique BILIOIN (Blais'Watt), M Julien COTTET (Vineuil en Transition) remplaçant Mme Sandrine AMY

Excusés

Mme Sandrine AMY

M. Jean-Michel BAILLY (Blais'Watt)

Collèges élus

Présents

Mme Hélène CLAUDON, M. Roland MARTINET

Co-présidents : MM. FROUIN, GIBERT, FORNASARI assistés de Mme GRISO

Était excusée Mme Sophie VERDIERE, économiste de flux à Agglopolys.

La réunion débute par la présentation des réponses de la collectivité aux interrogations du comité.

- Q. Mettre en place une campagne de thermographie par drone, en collaboration avec Agglopolys. Cette opération devra permettre d'identifier les logements présentant des défauts d'isolation, d'accompagner les citoyens souhaitant réaliser des travaux et de suivre le résultat de ces aménagements.

- R. Après échanges avec la mairie de La Chaussée Saint Victor, il s'agissait d'une expérimentation avec une caméra thermique et non un drone. Il n'y a pas eu de retour vers les citoyens. Cependant, Vineuil se renseigne auprès d'Agglopolys et, dans le cas d'une prochaine opération, la ville postulera.

- Q. Les nouveaux logements ont-ils obligation de récupérer les eaux pluviales ?
- R. Non. L'obligation porte sur l'infiltration de eaux de pluie dans la parcelle.
- Q. Quels sont les devoirs d'informations des constructeurs au niveau de l'isolation ?
- R. Les nouvelles constructions doivent respecter la norme RT2020.
Les informations sont transmises par les constructeurs à leurs clients en fonction des demandes de ces derniers.
- Q. Accroître, si nécessaire, les actions et la communication dans le milieu scolaire.
Soutenir les associations œuvrant pour les économies d'énergie, via le prêt de locaux ou un relais d'informations par exemple.
- R. Sur ces points, Vineuil pourra intensifier ses actions (déjà reconnues par ses partenaires) en fonction des demandes.
Elle analysera les besoins transmis par les associations et y répondra via le prêt de salles, l'utilisation des ses moyens de communication ou l'accompagnement lors de manifestations.
- Q. Prévoir un point « donnerie » dans les déchetteries. L'étude de ce projet, de la compétence d'Agglopolys, est en cours de finalisation.
- R. Vineuil est dans l'attente de la conclusion d'Agglopolys.
- Q. Obtenir le coût de l'éclairage du stade.
- R. Pour 2022, ce coût est de 9491 €.
- Q. Utiliser les réunions de quartier et la cérémonie des vœux du maire comme support de communication sur les actions mises en place.
- R. Accord pour les réunions de quartier. En revanche, la cérémonie des vœux n'est pas destinée à ce type de communication.

Plusieurs réflexions complémentaires sont apportées :

Future campagne de thermographie

Il conviendra de préparer les éléments nécessaires afin que les viniens intéressés puissent constituer leur dossier aisément.

Evolution des déchetteries

Est-il possible de mettre en œuvre un point « Réparation » avec La Ressourcerie ?

Dans un second temps, Vineuil en Transition rappelle les actions menées :

- Participation aux journées du développement durable,
- Animation d'ateliers à destination des enfants,
- Participation à la grainothèque,
- En partenariat avec la galerie marchande d'Auchan, projet de création d'un espace vert pédagogique.

Enfin, les échanges portent sur les propositions du comité :

- Mettre en place des tarifs progressifs sur la consommation d'eau.
Sujet à voir avec le SMAEP et Agglopolys.
- Etoffer les journées du développement durable en :
 - o Invitant l'ADIL 41 et son Espace Conseil France Rénov'
 - o Mettant à la disposition des vinoliens une boîte à idées
- Organiser une fête de la récupération.
Cet événement pourrait être le thème principal des journées du développement durable 2024. Il serait porté par les associations vinoliennes avec le soutien de la mairie.
Petite alerte : Il existe déjà une « fête de la récup' » organisée par Agglopolys au Jeu de Paume.
- Lors du réaménagement du Parc de Feuillarde, créer un espace aquatique contenant des plantes phyto-épuratrices.
- Prévoir un article dans Vineuil'Mag mettant en avant les associations et faisant un appel aux bénévoles.
- Faire le bilan du Forum des Associations lors des réunions de quartier.

La séance est levée à 20h.